



## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE.**

Près de 300 personnes se sont retrouvées au Palladium pour assister à notre assemblée générale extraordinaire convoquée pour présenter à nos membres la crise financière à laquelle notre association est confrontée ainsi que les mesures prises pour la sauver. Le vice-président René Simon Meyer a remercié Ueli Leuenberger pour tout ce qu'il a apporté à l'AVIVO ces dernières années. Il rappelle que nous regrettons sa démission et que l'AVIVO garde sa ligne politique engagée envers les seniors.

Notre trésorier Moreno Sella a présenté la situation.

### **Situation critique de l'AVIVO**

L'AVIVO est en cessation de paiements et doit se restructurer pour éviter la liquidation:

- L'AVIVO est en cessation de paiements depuis le 13 octobre 2025.
- Une entité externe couvre actuellement les salaires, le loyer et les factures.
- Le réviseur a confirmé la situation critique et attend un budget équilibré pour 2026.
- La restructuration est essentielle pour éviter la liquidation en 2026.
- Les problèmes proviennent d'un manque de gouvernance et de gestion financière.

### **Liquidités et problèmes financiers**

L'AVIVO fait face à une grave crise de liquidités, nécessitant un soutien financier urgent:

- Liquidités au 13 octobre 2025: CHF 44'000.-.
- Besoin de trésorerie total: CHF 350'000.- d'ici fin 2025.
- Les charges fixes dépassent les recettes, entraînant une baisse rapide des liquidités.
- L'appel aux dons nous a permis de récolter, à la fin octobre, CHF. 59'000.-

### **Historique des résultats financiers**

L'AVIVO a enregistré des pertes continues depuis plusieurs années, entraînant une diminution des fonds propres:

- Résultat d'exploitation 2024: CHF -106'347.-.
- Fonds propres au 31 décembre 2023: CHF 110'305.-, tombés à CHF 3'958.- en 2024.
- Les legs et héritages (CHF 634'435.-), reçus en 2019 ont permis de sauver l'AVIVO qui était déjà en mauvaise posture fin 2018. Malheureusement les pertes récurrentes de 2019 à 2024 ont de nouveau dégradé la situation.

## **Charges et budget 2025**

Dans le budget 2025, les produits ont été surestimés avec des charges en forte augmentation:

- Charges totales 2024: CHF 1'022'731.-, budget 2025: CHF 1'265'725.-.
- Augmentation des charges de 24% entre 2024 et 2025.
- Le budget 2025 était optimiste malgré une situation financière déjà critique.

## **Chronologie des événements en 2025**

Une série d'événements a conduit à la cessation de paiements de l'AVIVO:

- Juin: constat de la situation critique et début de l'analyse des comptes.
- 30 juin: perte de CHF 112'000.-, révélant un surendettement.
- 11 octobre: confirmation de la cessation de paiements.
- 13 octobre: appui de trésorerie d'une fondation pour couvrir les besoins jusqu'à fin 2025.

## **Gestion de crise par le bureau**

Le bureau a mis en place une gestion de crise dès fin juillet pour limiter les pertes:

- Blocage des dépenses et réduction des postes (1,5 sur 9).
- Suspension de certaines activités pour préserver les liquidités.
- Transparence avec le personnel et communication avec nos principaux bailleurs de fonds, l'Etat et la Ville de Genève.
- Recherche de solutions afin d'éviter de devoir aller devant le juge pour annoncer notre insolvabilité.

## **Réactions de l'AVIVO en 2024 et 2025**

L'AVIVO a tardé à réagir face à la détérioration de sa situation financière:

- En 2024, des mesures de restructuration ont été prises, mais sans informations financières claires.
- En 2025, des prévisions de recettes irréalistes ont aggravé la crise de trésorerie.
- La période de janvier à juin 2025 a été particulièrement dévastatrice pour les finances de l'AVIVO.

## **Pas d'augmentation de la cotisation 2026**

Après avoir longuement délibéré, le comité a majoritairement voté pour:

- ne pas augmenter les cotisations 2026.
- en revanche instaurer dès 2026 une cotisation de solidarité d'un montant de CHF 200.-. Par conséquent, chaque personne recevra deux bulletins QR: un correspondant à la cotisation standard et l'autre à la cotisation de solidarité. Chaque membre aura la possibilité de sélectionner le bulletin QR qu'il souhaite acquitter et se débarrasser de l'autre. Nous ferons un état des lieux au second semestre 2026 pour décider si ce dispositif sera conservé en 2027.

## **Responsabilités dans la situation de l'AVIVO**

Les responsabilités de la situation actuelle sont partagées entre plusieurs acteurs. Un manque de gouvernance et de contrôle a contribué à la situation actuelle. Par conséquent, le comité, le bureau, le président et le trésorier en portent la responsabilité.

Toutes les mesures impactant tant les prestations offertes aux membres que le personnel, ont été décidées et votées démocratiquement à la majorité par le comité, afin de redresser la situation. Cela nous a permis de créer les conditions nous permettant de faire appel à l'aide à une fondation. Nous avons été reçus par les autorités de la Ville de Genève et du Canton, qui nous ont clairement informés qu'ils continueraient à nous allouer les subventions, à condition de ne pas être en surendettement et de présenter un budget réaliste et équilibré pour 2026.

Durant l'assemblée générale extraordinaire, les membres ont pu poser leurs questions, exprimer leur déception ainsi que leur colère, mais aussi remercier le comité pour la transparence dont il a fait preuve face à ses membres et montrer leur soutien pour assurer la pérennité de notre association. Tous nos interlocuteurs et partenaires affirment que l'AVIVO est un acteur important sur la place genevoise et doit continuer à exister. Il n'y aura pas de changements dans la vision et l'engagement politique de l'AVIVO. Nous sommes en revanche tenus d'adapter dorénavant nos charges aux recettes. Nous recherchons un financement pour nos prestations dans le domaine informatique, c'est primordial pour nous. L'AVIVO continuera aussi à proposer des voyages appréciés par nos membres.

### **Une réforme en profondeur**

Le comité a mandaté une commission pour améliorer le plus rapidement possible la gouvernance de l'AVIVO sur trois plans: fixation des priorités de l'association; instauration d'un contrôle financier interne efficace; et amélioration de la gestion administrative avec une clarification des rôles et des responsabilités. Nous souhaitons de tout cœur que maintenant chacun ait la volonté d'aller de l'avant avec un esprit constructif, pour le bien de l'AVIVO.

Le comité 2025